

M. J. VAN GRIMBERGEN
Directeur général de l'AATL
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 Bruxelles

Bruxelles, le

N/Réf. : gm/and1.2/s.373
Annexe:/

Monsieur le Directeur général,

Objet : ANDERLECHT. Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon. Peintures du chœur.
Dossier traité par Françoise Boelens.

Suite à la réunion sur place du 27 avril dernier, ainsi que la réunion à la DMS du 20 juin et concernant l'objet susmentionné, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 6 juillet 2005, notre Assemblée a confirmé les conclusions de ces deux réunions.

La réunion du 20 juin a confirmé, pour la plus grande partie, le rapport fait par les délégués de la CRMS concernant la réunion sur place du 27/04/05. L'examen supplémentaire de l'étude préalable à la restauration des peintures murales n'a pas fait l'objet de remarques de la part de la CRMS. Les conclusions des deux réunions peuvent être résumées comme suit.

Le contraste qui existe entre les vitraux restaurés et les murs d'une part et les voûtes d'autre part est dommageable à la perception du chœur. La Commission recommande donc de rétablir l'homogénéité du chœur en restaurant également les peintures murales dans les meilleurs délais.

Plusieurs tests de nettoyage des murs ont déjà été réalisés. Ils appellent les remarques suivantes :

- les tests de l'entrepreneur (côté nord) sont inacceptables car trop durs : ils ont arraché la pellicule de la pierre et une partie des faux joints du 19^e siècle.
- les tests proposés par les restaurateurs (côté sud) donnent de meilleurs résultats, mais ne sont pas encore tout à fait satisfaisants (aspect de taches).

La technique de nettoyage doit donc encore être affinée. L'option qui se dégage des réunions est un nettoyage général et doux qui maintient la polychromie générale du 19^e siècle, tant sur la structure (nervures et clés) que sur les voûtes et les parois. L'objectif est de maintenir l'état hérité de la dernière restauration, en cohérence avec la plupart des vitraux et du mobilier du chœur, et de revenir à une tonalité générale claire des murs et voûtes, en harmonie avec les vitraux et leurs nouveaux remplages. Les interventions à prévoir sont :

- un nettoyage doux et superficiel des clés de voûte et des nervures dont la polychromie du 19^e siècle est en bon état.
- nettoyage de la décoration végétale autour des clés de voûtes et fixation des parties détachées. Ces traitements sont beaucoup plus délicats vu l'état de ces peintures.
- pour les parties des voûtes sans décoration, deux possibilités sont envisagées : soit un nettoyage, soit une mise en peinture dans une tonalité la plus proche possible de celle des

voûtains nettoyés (pas de blanc vif). Cette dernière solution implique que la nouvelle couche épouse soigneusement les contours des décorations.

- nettoyage des murs sans destruction des joints peints en rouge. Ces joints (19°) ne seront pas surpeints ni complétés.
- nettoyage particulièrement soigneux des baldaquins des statues à la naissance des nervures.

Il est évident que l'entreprise de nettoyage et restauration des parois et des voûtes du chœur doit être réalisée par des professionnels de la restauration, sur base d'un cahier des charges précis.

Compte tenu de la présence d'échafaudages dans le chœur, il serait opportun que ces travaux puissent se dérouler le plus rapidement possible. Il est en effet important que les vitraux restaurés puissent enfin être vus dans les meilleurs conditions. Dès lors, il paraît indispensable d'effectuer ces travaux avant d'entamer la phase suivante (façades latérales de l'église et murs du cimetière) et d'adapter le planning de la restauration à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président